

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 DECEMBRE 2022

Délibération n°2022 - 26 : Acceptation des dons

Le conseil d'administration, dans sa séance du 13 décembre 2022, accepte les dons individuels reçus du 1er mars 2022 au 1er décembre 2022 pour un montant total de 200 €.

Nombre de votants : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Le président du conseil d'administration de
l'École nationale des chartes



Christophe STRASSEL